

Communiqué de presse
5 décembre 2023

Des aides pour soutenir les exploitants agricoles

Dans un contexte difficile de renouvellement des exploitations et notamment dans l'élevage, Lorient Agglomération accompagne le développement de l'agriculture via différents dispositifs de soutien. Pour 2023, 35 agriculteurs sont concernés pour un budget global de près de 65 000 €.

Depuis plus de 15 ans, Lorient Agglomération accompagne le développement et la mutation de l'agriculture et sa transition vers des pratiques durables. A cet effet, plusieurs aides sont proposées aux agriculteurs pour favoriser leur installation sur le territoire, soutenir leur transition vers la production biologique et le développement des surfaces enherbées favorables à la protection des ressources en eau et à la biodiversité mais aussi pour faciliter les échanges parcellaires permettant de rapprocher les terres des exploitations.

16 exploitations bénéficient d'une aide à l'installation de nouveaux agriculteurs

Afin de préserver et développer le secteur primaire et l'emploi dans un contexte de diminution du nombre d'exploitations agricoles, la Charte de l'agriculture et de l'alimentation du pays de Lorient vise à favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. Le dispositif d'aide à la 1^{ère} installation participe à alléger le coût de l'installation grâce à une aide d'un montant forfaitaire de 2 000 € par exploitation (cette aide passera à 6 000 € en 2024), auxquels s'ajoutent 1 000 € pour les chefs d'exploitation qui souhaitent avoir un suivi renforcé de leur installation une fois par an, les trois premières années.

Ces aides à l'installation soutiennent tous les modes de distribution et de production confondus : 42% pour les circuits courts et les filières locales du Projet Alimentaire Territorial (PAT), et 32% destinées à l'agriculture biologiques. Cette année, 16 agriculteurs (élevage, maraîchage, culture de céréales) installés en 2022 ont été éligibles à ce dispositif : 5 sur les communes de Bubry et Quistinic, 2 à Languidic et 1 à Lanester, Lorient, Ploemeur et Pont-Scorff.

Au total, depuis sa création en 2013, plus de 130 aides à l'installation ont été versées aux nouveaux exploitants installés sur le territoire de Lorient Agglomération.

12 exploitations sont concernées par l'aide à la certification en agriculture biologique

Afin de cultiver la qualité territoriale du pays de Lorient et de favoriser la transition, la Charte de l'agriculture et de l'alimentation du pays de Lorient a fixé un objectif de 30% des surfaces agricoles en bio pour 2030 (10.4% en 2020).



Une Charte de l'agriculture et de l'alimentation du pays de Lorient

Approuvée en juin 2017 par les élus de Lorient Agglomération et Blavet Bellevue océan Communauté, la Charte laisse une place plus importante à l'alimentation notamment par la création d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) reconnu par le ministère de l'agriculture. La politique d'aide définie par la Charte répond à quatre grands défis : la préservation et la valorisation des ressources de l'agriculture et l'emploi ; la co-construction d'un projet alimentaire territorial durable et partagé ; le développement de la qualité territoriale du pays de Lorient et de la transition ; la mise en œuvre adaptée et concertée.

Sur Lorient Agglomération entre 2010 et 2020 la part de la surface agricole utile bio ainsi que le nombre d'exploitants bios ont été multipliés par 2 (16% des exploitations en 2020).

Deux contrats territoriaux de bassins versants sont en cours sur le Scorff et le Blavet. Ils ont pour objectif l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques :

- Pour le Scorff, désormais en bon état, il s'agit d'atteindre le très bon état biologique.
- Pour le Blavet, il s'agit de reconquérir la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi que de maintenir le bon état des masses d'eau sur le bassin versant.

Ces contrats comprennent un axe agricole, dont l'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques afin de réduire les pollutions diffuses. L'agriculture économe en intrants, telle que l'agriculture biologique, est encouragée. C'est dans ce cadre qu'il est proposé aux exploitations en agriculture biologique, en conversion ou en installation, de prendre en charge la totalité de leur coût de certification sur les trois premières années souvent les plus difficiles.

En 2023, 12 agriculteurs installés sur les communes de Bubry, Guidel, Guilligomarc'h, Languidic, Locmiquélic, Meslan, Ploemeur, Quéven, se répartissent une enveloppe totale de 5 343 € (facture 2022).

7 exploitations sont éligibles à l'aide à la création de chemins

Lorient Agglomération a décidé d'accorder des aides directes aux agriculteurs pour favoriser l'accès aux prairies. Il s'agit d'aides à la création de chemins, de boviducs, de passerelles et au financement des échanges parcellaires. Ces aides ont pour objectif le développement des prairies sur le territoire, favorable à la qualité de l'eau, et le regroupement des terres proches du siège d'exploitation. Les surfaces en herbe ont un grand intérêt pour la qualité de l'eau, car elles reçoivent moins d'intrants (engrais et pesticides) que les autres cultures fourragères. A noter qu'elles jouent également un rôle important pour le climat (stockage du carbone) et pour la biodiversité.

En 2023, 7 exploitations situées sur les communes de Calan, Quistinic, Lanvaudan, Persquen, Ploerdut et Pont-Scorff bénéficient de cette aide qui correspond à 60 % du montant HT des travaux réalisés (plafond de 4 000 € d'aide).

Garantir le maintien d'une agriculture productive qui sait se réinventer est un objectif du projet de territoire de Lorient Agglomération. En effet, l'agriculture est une filière importante du territoire qui doit pouvoir évoluer de manière durable et économiquement viable. L'innovation doit permettre de répondre à l'enjeu concernant la préservation des capacités et des surfaces de production. Lorient Agglomération s'engage à accompagner la profession afin de faciliter sa transition écologique : l'évolution des pratiques et le renouvellement générationnel des agriculteurs sont autant d'opportunités pour l'ancrer dans de nouvelles dynamiques économiques.

L'agriculture sur Lorient Agglomération c'est :

- 288 km² de surface agricole utile
- 460 exploitations agricoles
- 900 emplois
- 11% de surfaces utiles cultivées en agriculture bio
- 25% des exploitations commercialisant régulièrement en circuit court

Source : recensement agricole 2020

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 - mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>